



Frais de transport
Formulaire à remplir par le/la REQUÉRANT/E

Afin que soient incluses dans le calcul du budget mensuel les dépenses de mobilité (déplacements professionnels, achats, trajets entre le domicile et l'école, etc.), le/la requérant/e doit remplir le présent formulaire. L'examen de la demande incombe à la représentation et la décision au service ASE.

Nom et prénom du/de la requérant/e

Lieu de résidence, quartier

En principe, seuls les frais de déplacement en transports publics peuvent être pris en compte (voir point 2.3.6 des directives d'application pour l'aide sociale aux Suisses et Suissesses de l'étranger). Les frais de déplacement en taxi doivent être dûment justifiés.

Dans des cas exceptionnels, lorsque les transports en commun sont inexistants, une indemnité kilométrique peut être demandée. Le montant de l'indemnité kilométrique pour l'utilisation d'une voiture ou d'une moto est fixée par la représentation suisse compétente, en concertation avec le service ASE (les indications des associations locales du secteur automobile sont prises en considération). Sont inclus dans l'indemnité les dépenses relatives à l'amortissement, aux assurances, aux réparations, à l'entretien courant du véhicule, etc. L'indemnité est calculée en fonction du nombre de kilomètres indispensables à parcourir.

Pays

À remplir par la représentation

Indemnité kilométrique pour une voiture (= 100%) Moto (43% de la voiture)

Trajets mensuels impératifs (transports publics / voiture / moto / taxi)

Les trajets doivent être combinés (p. ex. rendez-vous chez le médecin et courses hebdomadaires).

Motif du trajet	Lieu de destination	Moyen de transport utilisé	Distance par trajet en km	Coût par trajet	Nombre de trajets →	Allers-retours ↔	Coût total
Déplacements professionnels						x 2=	
Trajets entre le domicile et l'école						x 2=	
Achats & affaires administratives						x 2=	
Rendez-vous médicaux						x 2=	
						x 2=	
TOTAL							

Commentaire du/de la requérant/e

.....
.....
.....

Date et signature

Frais de transport – à remplir par LA REPRÉSENTATION / ASE

Avis de la représentation (après examen de la demande)

- Quels sont les trajets qui peuvent être effectués à pied ou en transports publics (entre le domicile et un magasin d'alimentation, un bureau de poste, une banque, une pharmacie, le médecin de famille, etc.)?

.....
.....
.....

- Avis de la représentation sur les indications fournies par le/la requérant/e (coût des trajets, distances, etc.)

.....
.....
.....

Date et signature de la personne responsable au sein de la représentation

.....

Décision ASE + date

.....
.....
.....
.....